

# PAS DE VACANCES POUR LES MOBILISATIONS !

# GRÈVE LE 3 MAI DANS L'ÉDUCATION

Mobilisation des cheminots, des postiers, des éboueurs, des salariés de l'énergie... À cela s'ajoute dans les universités la mobilisation des étudiants face à la généralisation de la sélection et à l'annonce d'une réforme de la licence qui verrait les horaires d'enseignement diminuer et les frais d'inscription augmenter.



## Côté éducation, les nouvelles sont alarmantes :

- la réforme du lycée qui est en cours pour une application à la rentrée 2019 renforcerait encore l'autonomie des établissements, mettrait en cause la voie technologique, dénaturerait les disciplines et se traduirait par une perte d'horaires d'enseignement pour les élèves et la suppression à terme d'environ 7000 postes,
- la dérégularisation de la formation professionnelle et le « tout apprentissage » vont gravement déstabiliser les lycées professionnels,
- la fermeture annoncée des CIO et la vente à la découpe de l'orientation scolaire,
- les chiffres des effectifs sont tombés : la hausse est confirmée en collège à la rentrée prochaine (+ 36000), et comme les moyens n'ont pas été donnés en conséquence, les conditions de travail vont continuer de se dégrader.

**Dans la Fonction publique**, après les premières mesures de gel de la valeur du point, de report de la revalorisation PPCR et de rétablissement d'un jour de carence, **le gouvernement entend remettre en cause le statut et le paritarisme.**

Pour toutes ces raisons, **le SNES-FSU et la CGT Educ'action appellent à un plan d'action en continu pour défendre le service public d'éducation : grève dans l'éducation le 3 mai, grève le 22 mai dans toute la fonction publique !**

Face à un gouvernement qui détricote sans complexe l'État social, nous devons plus que jamais agir collectivement et avec détermination et contribuer ainsi à amplifier le mouvement social qui se construit. **La mobilisation de chacun-e compte !**

## LIEUX ET HORAIRES DES RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS

- **CARCASSONNE : 17h30, DSDEN**
- **NÎMES : 14h30, préfecture**
- **MONTPELLIER : 14h, Comédie**
- **MENDE : 10h30, place du Foirail**
- **PERPIGNAN : 17h30, Inspection Académique**